

Rapport du Président

Commission Permanente du
vendredi 20 février 2009

Service instructeur
Médiathèque Départementale

N° CP-2009-3-7-2

Service consulté

**Evaluation triennale de la Médiathèque de bassin de vie du Pays de Thann et
reconduction de la participation départementale aux frais de personnel,
à raison de 20 %.**

Résumé : Il est proposé d'adopter la convention portant sur la reconduction triennale de la participation départementale aux frais de fonctionnement, correspondant à 20 % des frais de personnel de la médiathèque de bassin de vie du Pays de Thann.

Arrivée au terme des trois premières années de fonctionnement, la Communauté de Communes du Pays de Thann, conformément au programme départemental d'aide aux médiathèques de bassins de vie, (rapport CG 2003/II-704 du 20 juin 2003) sollicite la reconduction de l'aide départementale aux frais de fonctionnement à hauteur de 20 % des frais de personnel, à compter du 1^{er} juillet 2008.

Pour pouvoir bénéficier de cette aide, les résultats obtenus par la médiathèque en terme de développement de la lecture et de la pratique culturelle ont été évalués par la médiathèque départementale, conformément aux dispositions prévues dans le programme d'aide départemental. Le rapport d'évaluation est joint en annexe, ainsi que le nouveau projet d'action culturelle élaboré pour les trois prochaines années.

Le présent rapport présente les principales conclusions de l'évaluation, ainsi que les grandes lignes du projet d'action culturelle.

En raison du bilan positif de ces trois années de fonctionnement, et de la volonté de la communauté de communes de s'engager dans un nouveau projet d'action culturelle en partenariat avec la médiathèque départementale, il vous est proposé d'accorder à la Communauté de Communes du Pays de Thann, la subvention qui se chiffre à 70 990 € pour l'exercice 2009 et d'autoriser le Président à signer la nouvelle convention triennale d'objectifs et de partenariat.

Les crédits de paiement correspondants sont inscrits au budget primitif 2009, imputation : 65-313-65734-3407-025, opération 2009-D732-210-1.

1. EVALUATION DES TROIS ANNEES DE FONCTIONNEMENT

Conditions générales de fonctionnement

En terme d'équipement et d'aménagement des locaux, de variété des services proposés, d'étendue des collections, du nombre et de la qualification du personnel, la médiathèque continue à remplir les conditions d'éligibilité au label « médiathèques de bassins de vie ».

Le réaménagement de certains espaces a permis d'adapter mieux encore les locaux à l'évolution de la fréquentation et de les rendre encore plus attrayants.

Les crédits d'acquisition de documents permettent l'actualisation constante du fonds qui s'élève à 61400 documents, soit environ 3 documents par habitant de la communauté de communes (Minimum demandé : 2 par habitant).

Fréquentation et prêt de documents

4 478 personnes sont inscrites à la médiathèque du Pays de Thann.

Le taux de pénétration dans la commune-siège de Thann est de 21,7 %, (alors que la moyenne nationale se situe autour de 17 %) et le taux moyen de pénétration dans la communauté de communes est de 13,75 %. Par ailleurs, la médiathèque compte aussi 1 314 lecteurs issus de communes situées hors de la communauté de communes, ce qui démontre le manque d'équipements similaires sur le territoire environnant.

207 333 documents ont été empruntés, ce qui représente une moyenne de 900 prêts par jour.

Par ailleurs la médiathèque accueille en moyenne 96 000 visiteurs par an, qui viennent lire les périodiques, suivre un cours d'informatique, écouter de la musique, emprunter des documents, participer à une animation.

L'origine des usagers, issus de toutes les communes de la Communauté de Communes du Pays de Thann, et les résultats obtenus, démontrent que la médiathèque remplit bien son rôle de médiathèque de bassin de vie : 1/3 des inscrits habitent la commune-siège, un autre tiers est issu de la communauté de communes, et le dernier tiers de communes hors de la communauté de communes.

Action culturelle, partenariat et insertion dans la vie locale

Conformément au projet joint à la convention signée en 2005 entre le Département et la Communauté de Communes du Pays de Thann, la médiathèque a développé différents partenariats pour élargir ses publics et s'inscrire dans la vie sociale, éducative et culturelle de la vallée.

Elle accueille régulièrement toutes les classes de la Communauté de Communes (à savoir 90 classes de maternelle et de primaire), elle met en place des expositions et des actions d'animation avec les enseignants, initie les jeunes à la recherche documentaire à la fois dans les livres et sur Internet, contribuant ainsi à les familiariser avec les nouvelles technologies de l'information et de la connaissance. Ces formations à Internet sont aussi proposées aux adultes.

Dotée d'un espace spécifique pour la petite enfance et d'une animatrice spécialisée, la médiathèque n'accueille pas moins de 400 enfants âgés de moins de 5 ans, notamment en partenariat avec les relais d'assistantes maternelles, les multi-accueils et la PMI. Une semaine d'action en direction de la petite enfance, « petits à petons » est organisée chaque année.

En direction des publics handicapés, des partenariats ont été établis avec les établissements spécialisés présents sur le territoire et un accueil spécifique leur est réservé.

Les personnes âgées en établissement bénéficient aussi d'un accueil spécifique, 4 établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD) sur 5 bénéficient des services de la médiathèque (documents, expositions, spectacles).

A l'égard des personnes en difficultés sociales, un partenariat avec le centre socio-culturel, ainsi que des bibliothèques de rues dans les quartiers défavorisés visent à faciliter la découverte des livres et de la médiathèque.

La médiathèque propose aussi à ses publics plus traditionnels, des expositions, notamment en partenariat avec le « Club Thannois des Arts », des rencontres d'auteurs, y compris en réseau avec la médiathèque départementale et les autres bibliothèques du département, des clubs de discussion permettant l'ouverture culturelle et sociale.

2. LE NOUVEAU PROJET TRIENNAL D'ACTION CULTURELLE

Pour continuer à faire connaître les services qu'elle peut rendre aux habitants de la Communauté de Communes, la médiathèque développera des actions autour des axes forts sur lesquels elle a déjà travaillé pendant ses trois premières années d'existence.

Publics privilégiés pour les 3 années à venir :

- Personnes âgées à domicile (communication spécifique, portage à domicile) ;
- Personnes handicapées : exposition de travaux artistiques réalisés par ce public ;
- Personnes en difficulté sociale : extension des bibliothèques de rues, et des actions avec les enseignants, lutte contre l'illettrisme ;
- Adolescents : développement d'animations spécifiques.

Axes privilégiés pour les 3 prochaines années :

- Energies renouvelables (fonds spécialisé, programme de conférences et d'animation) ;
- Musique et image : développer l'animation autour de ces domaines documentaires ;
- Multimédia : développement des actions de formation à l'utilisation des nouvelles technologies pour tous les publics.

Par une participation active aux actions développées par la Communauté de Communes, elle cherchera à développer son ancrage dans la vie locale.

Par un partenariat encore renforcé avec les associations et les services impliqués dans la vie sociale, elle développera des actions de proximité envers les publics en difficulté sociale.

Elle renforcera sa dimension éducative par des actions concertées avec le monde de l'éducation, et développera son aide à la maîtrise des technologies de l'information par tous les publics.

Enfin, elle proposera par des expositions, des participations aux actions culturelles en réseau organisées par la médiathèque départementale pour l'ensemble des bibliothèques du Haut-Rhin, une offre culturelle innovante aux lecteurs de la Communauté de Communes.

L'objectif de ce nouveau projet est de renforcer l'attractivité de la médiathèque et d'accroître encore le taux de pénétration auprès de l'ensemble de la population du Pays de Thann.

Au vu de ce qui précède, je vous propose de bien vouloir en délibérer.

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized initial 'C' followed by a vertical line and a horizontal stroke, resembling the name 'Buttner'.

Charles BUTTNER

Convention portant sur la reconduction triennale de la participation départementale aux frais de fonctionnement de la Médiathèque de Bassin de Vie du Pays de Thann

Entre

Le Département du Haut-Rhin, représenté par
M. Charles BUTTNER, Président du Conseil Général, en vertu de la délibération de la
Commission Permanente du Conseil Général du _____ d'une part,

Et

La Communauté de Communes du Pays de Thann, représentée par
M. Jean-Pierre BAUEMLER, Président de la Communauté de Communes du Pays de
Thann, d'autre part, en vertu de la délibération du Conseil Communautaire du _____

La présente convention de reconduction triennale a pour objet de définir les conditions du soutien du Département du Haut-Rhin au fonctionnement de cet établissement intercommunal et les termes du partenariat entre la Médiathèque du Pays de Thann et la Médiathèque Départementale.

Elle fait suite à la première convention triennale signée le 22 octobre 2004 et porte sur l'aide accordée par le Département à la médiathèque du Pays de Thann au titre du programme "médiathèques de bassins de vie" (Rapport CG 2003/II-704 du 20 juin 2003).

PREAMBULE

Les signataires adhèrent aux principes de libre accès et de non discrimination définis par la Charte des Bibliothèques du Conseil Supérieur des Bibliothèques de novembre 1991 et par le manifeste de l'UNESCO de 1994.

Réseau de lecture publique dans le Haut-Rhin

La lecture publique sur le territoire d'un bassin de vie est constituée :

- *D'une médiathèque centrale, d'intérêt communautaire, située dans la commune siège du bassin de vie, relevant de la Communauté de Communes.*

Le cas échéant, cette médiathèque centrale est complétée par :

- *Des bibliothèques de proximité, relevant de la communauté de communes ou des communes ;*
- *D'une desserte en bibliobus, assurée par le Département, pour quelques communes ou pour des publics particuliers.*

Principes du partenariat

- Objectifs du partenariat :

Le partenariat entre le Département et la Communauté de Communes vise à développer les équipements permettant l'accès à la lecture et à attirer et fidéliser de nouveaux publics.

L'élargissement du lectorat, l'amélioration de la qualité de service aux habitants, y compris les publics empêchés, demande l'addition des moyens et des compétences.

- Outils du partenariat :

Un schéma de développement de la lecture publique dans l'ensemble du bassin de vie, intégrant la création d'équipements de proximité complémentaires, a été élaboré conjointement par la Communauté de Communes concernée et le Département.

Ce schéma décrit les équipements existants, programmés ou à réaliser et leurs missions, ainsi que les compétences réciproques du Département et des Communautés de Communes et le cas échéant, des communes.

Ce schéma est le document de référence pour les engagements financiers et techniques.

Il a été convenu ce qui suit :

ENGAGEMENTS DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES

Article 1 : desserte des publics

Une médiathèque centrale répondant aux conditions de professionnalisation, d'accessibilité et d'heures d'ouverture, de budget d'acquisition de documents, de surface, précisées dans l'appel à projet (*annexe 1*) a été créée par la Communauté de Communes du Pays de Thann.

Cette médiathèque centrale, d'intérêt communautaire, est située dans la commune de Thann, ville-centre de la Communauté de Communes.

Comme convenu dans le schéma de desserte annexé à la convention signée en 2003, la desserte par bibliobus est maintenue à Bourbach-le-Haut, Bourbach-le-Bas et Rammersmatt pour des raisons d'éloignement et de relief, ainsi qu'à Vieux-Thann pour l'accueil d'un public particulier issu de l'immigration.

Les modalités d'accès à la médiathèque et la mise à disposition des collections pour tous les publics, y compris les publics empêchés ou particuliers, sont précisées dans le schéma de desserte (*annexe 2*).

Article 2 : Adhésion au réseau départemental de lecture

La médiathèque du Pays de Thann adhère au réseau départemental des bibliothèques et à ce titre:

- Etablit pour 3 ans, en lien avec la médiathèque départementale et les autres bibliothèques du réseau départemental, les grandes lignes d'un programme d'action culturelle élaboré chaque année (*Projet d'action culturelle – annexe 3 à la convention*) ;
- Accepte que son catalogue soit accessible en ligne sur le portail départemental ;
- Participe à une réflexion sur une politique concertée des acquisitions au niveau départemental ;
- S'engage à ce que les personnels participent au moins une fois tous les trois ans, à des actions de formation permanente, notamment à celles qui sont organisées gratuitement par le Département ;
- Renvoie chaque année un rapport d'activités à la médiathèque départementale.

ENGAGEMENTS DU DEPARTEMENT

Article 3 : desserte des publics

Pour la médiathèque de la Communauté de Communes :

- Le Département accorde une aide au fonctionnement sous la forme d'une subvention annuelle, correspondant à 20 % des charges de personnel pendant une période de trois ans, sous réserve de l'inscription des crédits correspondants au budget départemental. En 2009, le montant de la subvention s'élève à 70 990 € des charges du personnel 2008, soit 30 % pour la période du 1^{er} janvier au 30 juin 2008 et 20 % pour la période du 1^{er} juillet au 31 décembre 2008. Pour les deux années suivantes, le montant de la subvention fera l'objet d'une nouvelle délibération.

Les modalités de versement et de contrôle des subventions se feront conformément au règlement financier adopté par le Conseil Général, le Département se réservant la possibilité de procéder à toute forme de contrôle de l'usage des fonds. Le respect des présentes prescriptions est impératif. A défaut, le Département pourra suspendre le versement de la subvention, voire demander le remboursement des acomptes déjà versés.

Article 4 : réseau départemental de bibliothèques

Prestations et services assurés par la Médiathèque Départementale :

Pour le fonctionnement régulier :

- Aide au recrutement du personnel ;
- Accueil gratuit du personnel aux actions de formation initiale des agents du patrimoine et de formation continue de l'ensemble du personnel ;
- Renouvellement régulier des collections déposées (1 fois par an au minimum) et service de réservation de documents ;
- Aide technique bibliothéconomique ;
- Aide bibliothéconomique en ligne (Internet) ou par téléphone ;
- Aide technique à la demande : politique documentaire pour tous supports, circuit des documents, aide au désherbage, animation, informatique documentaire ;
- Mise à disposition d'expositions itinérantes et de matériel d'animation ;
- Partenariat pour des actions culturelles en réseau ;
- Mise en œuvre et suivi du portail départemental d'accès aux catalogues. (CALICE 68).

Article 5 : documents contractuels

Ont valeur contractuelle les documents joints en annexe suivants :

- L'appel à projet
- Le projet triennal d'action culturelle.

Article 6 : durée de la convention

Cette convention est valable pour une durée de trois ans, à compter du jour de sa signature.

Son renouvellement fera l'objet d'une nouvelle convention et sera soumis au respect continu des conditions énoncées dans l'appel à projet pour bénéficier de l'aide départementale, et du projet triennal d'action culturelle joints en annexe. La médiathèque départementale est chargée de l'évaluation du dispositif mis en place.

Article 7 : résiliation de la convention

Le Département se réserve la faculté de résilier de plein droit la présente convention, sans préavis ni indemnité en cas de non respect par la Communauté de Communes de l'une des clauses exposées dès lors que le mois suivant la réception de la mise en demeure envoyée par le Département par lettre recommandée avec accusé de réception, la Communauté de Communes n'aura pas pris les mesures appropriées, ou sans mise en demeure en cas de faute lourde. Dans ce cas, le Département pourra suspendre le versement de la subvention, voire l'annuler et demander le remboursement des acomptes déjà versés.

Fait à

Le

En double exemplaire

Pour le Département

Le Président du Conseil Général

Pour la Communauté de Communes
du Pays de Thann

Le Président

APPEL A PROJET POUR LA CREATION DE MEDIATHEQUES A L'ECHELLE DES BASSINS DE VIE

Préambule

Dans le cadre de son programme d'équipement du département en médiathèques à l'échelle de bassins de vie d'un minimum de 10 000 habitants, le Département est prêt à soutenir la création et le fonctionnement de ces médiathèques, si elles se déclarent prêtes à un partenariat de lecture publique, formalisé dans une convention d'objectifs et de partenariat, renouvelable tous les trois ans.

Définition

Une médiathèque de bassin de vie a pour vocation de proposer à l'ensemble de la population de ce territoire des documents imprimés, audiovisuels, musicaux et électroniques permettant de répondre à ses besoins d'information, de documentation, d'enrichissement et de loisir culturels. Animée par une équipe de professionnels, la médiathèque propose aussi les actions de sensibilisation, de médiation nécessaires pour atteindre tous les publics potentiels.

CONDITIONS A REMPLIR POUR BENEFICIER DE LA LABELLISATION "MEDIATHEQUE DE BASSIN DE VIE"

Conditions générales

- La tutelle de la médiathèque de bassin de vie est prioritairement la communauté de communes qui englobe la commune d'implantation de la médiathèque ou un groupement des communautés de communes concernées ;
- Le lieu d'implantation est le bourg centre du bassin de vie, tel qu'il est défini par l'INSEE.

Le bâtiment et son équipement

- Le bâtiment sera dimensionné par rapport au bassin de vie concerné (0,07m² par habitant) et comprendra des espaces de prêt, de travail et de consultation sur place, d'animation, et un espace multimedia. Ces espaces sont réservés à l'activité de la médiathèque ;
- L'aménagement mobilier sera spécifique et adapté aux normes européennes ;
- Le logiciel de gestion de bibliothèque permettra les échanges avec d'autres bibliothèques, et la mise en réseau des catalogues (norme Z3950, format MARC, recommandation 995) ;
- La médiathèque départementale sera associée à l'élaboration du programme.

Le personnel

- Le personnel sera professionnel et relèvera des cadres d'emploi spécifiques de la filière culturelle de la Fonction Publique Territoriale ;
- Pour une population de 10 000 habitants, l'équipe sera constituée d'un cadre A bibliothécaire, de deux cadres B assistants de conservation, et de deux cadres C agents du patrimoine ;
- Pour actualiser régulièrement ses connaissances et sa pratique du métier, se tenir au courant des évolutions de la profession, chaque membre du personnel suivra au moins un stage de formation continue pendant les trois années de durée de la convention de partenariat.

Les collections

- Le fonds de documents à l'ouverture sera d'au moins deux documents par habitant du bassin de vie, y compris le dépôt de la médiathèque départementale ;
- Le fonds sera composé de documents imprimés, audiovisuels, sonores, et multimedia ;
- Le renouvellement des fonds sera assuré par un crédit d'acquisition annuel d'un montant minimal de 2 € par habitant et par an.

Règles générales de fonctionnement de la médiathèque

- La médiathèque sera ouverte au moins 20 heures par semaine, réparties sur 5 jours au moins, dont le mercredi et le samedi ;
- La médiathèque accueillera dans ses locaux, la population du bassin de vie aux mêmes conditions que celles de la commune siège de la médiathèque ;
- Conformément à la charte de l'UNESCO, l'accès à la médiathèque sera libre, et il sera gratuit pour les enfants jusqu'à l'âge de 16 ans, âge de la scolarité obligatoire.

Les services complémentaires

- **Les communes autres que la commune d'implantation de la médiathèque :**
Elles peuvent nécessiter, dans certains cas, un service complémentaire pour garantir l'accès égal de toutes les populations à la lecture.
Ces services complémentaires peuvent être des bibliothèques de proximité ou des dessertes par bibliobus. Ces services complémentaires seront limités à des communes éloignées de la médiathèque centrale.
Un état des lieux de la lecture dans le bassin de vie (bibliothèques existantes, nombre de lecteurs inscrits dans les bibliobus) sera établi par la médiathèque départementale pour servir de base de discussion avec les élus du bassin de vie concerné, l'objectif étant d'éviter l'exclusion de publics et la désertification culturelle de certaines zones.
- **Les publics particuliers :**
Certains publics nécessitent, comme les communes éloignées, qu'on leur accorde une attention particulière : les publics scolaires, la petite enfance, les personnes à mobilité réduite, les personnes placées en institutions (maisons de retraite, hôpitaux, prisons...)
Comme pour les communes éloignées, une négociation avec le Département précisera les modalités d'intervention spécifiques auprès de ces publics.

Les décisions concernant la desserte des publics particuliers et la desserte de proximité seront précisées dans un schéma de lecture publique, qui sera joint à la convention signée avec le Département, et aura valeur contractuelle.

- **L'action culturelle :**
Destinée à promouvoir la médiathèque et ses services auprès de la population, elle fera l'objet d'un projet élaboré pour trois ans, en partenariat avec la médiathèque départementale.
Les actions d'animation (par exemple les invitations d'auteurs, de conférenciers, de conteurs, les expositions, les ateliers d'écriture etc.) ou de formation des usagers, ont pour objectif de permettre une meilleure appropriation des ressources de la médiathèque par des publics variés, et de promouvoir cette dernière auprès de la population du bassin de vie.
- **L'évaluation :**
La médiathèque de bassin de vie transmet chaque année un rapport d'activités à la médiathèque départementale.

Ces rapports, ainsi que le projet d'animation, et le schéma de desserte actualisé, permettront la reconduction éventuelle de l'aide au fonctionnement à l'issue des trois premières années.

LES MODALITES DE L'AIDE DEPARTEMENTALE

A l'ouverture :

Aide financière à l'investissement :

- Bâtiment et aménagement mobilier : 35% (plafond indexé sur l'évolution du prix de la construction, aligné sur celui du Ministère de la Culture, soit 1255€ HT/m² en 2004) ;
- Equipement informatique : 20 %.

Autres prestations fournies par la médiathèque départementale :

- Aide au montage et suivi technique du projet (aide à la programmation, conseil en aménagement, constitution et implantation des collections, signalétique, informatisation) ;
- Aide au recrutement du personnel ;
- Collections :
 - mise à disposition de collections par la Médiathèque Départementale, avec un maximum de 3500 documents, dont 2/3 de livres. La composition de ce fonds sera définie précisément avec le bibliothécaire responsable de la Médiathèque de Bassin de Vie ;
 - Le cas échéant, évaluation des collections préexistantes à la médiathèque de bassin de vie, et désherbage.

En fonctionnement :

- Aide financière aux dépenses de personnel (salaires et charges) de 30% pour une première période de trois ans, puis de 20 % pour cinq postes dans le cadre d'un bassin de vie de 10 000 habitants :
(1 bibliothécaire, 2 assistants qualifiés du patrimoine, 2 agents du patrimoine) ;
- Accueil gratuit du personnel aux actions de formation initiale des agents du patrimoine et continue de l'ensemble du personnel ;
- Renouvellement régulier des collections déposées (1 fois par an au minimum) et service de réservation de documents ;
- Aide technique bibliothéconomique :
 - Aide bibliothéconomique en ligne (Internet) ou par téléphone ;
 - Aide technique à la demande : politique documentaire pour tous supports, circuit des documents, animation, informatique documentaire ;
- Mise à disposition d'expositions itinérantes et de matériel d'animation ;
- Partenariat pour des actions culturelles en réseau.

MEDIATHEQUE DU PAYS DE THANN SCHEMA DE DESSERTE

1. Accès à la médiathèque

La médiathèque est située à proximité du parking du Bungert qui permet aux différents publics de garer leurs véhicules à côté de l'établissement.

De nombreuses lignes de bus (sociétés de transport : Prêt-à-Partir, Glantzmann, Zimmermann subventionnées par les Conseils Généraux du Haut-Rhin et des Vosges) sillonnent le bassin de vie et permettent une circulation des populations plusieurs fois par jour. La seule commune non desservie par les bus est Bourbach-le-Haut. Afin d'améliorer la desserte, les bus scolaires sont ouverts à d'autres publics.

Le train (TER) dessert les communes de Vieux-Thann, Thann, Bitschwiller et Willer-sur-Thur.

2. La desserte tous publics

L'accès à la médiathèque et la consultation sur place des documents sont gratuits pour tous. L'abonnement est également gratuit jusqu'à 16 ans. La médiathèque propose au total trois types d'abonnement selon le type de supports empruntés : livres ou multimédia. De plus, depuis la signature d'une convention de partenariat entre la Médiathèque de Cernay et Environs et la Médiathèque du Pays de Thann, un pass Thann-Cernay permet d'emprunter des documents sur les deux sites. Dans le cadre de ce partenariat, les deux médiathèques ont développé des fonds d'acquisition documentaires complémentaires. Ainsi, la Médiathèque du Pays de Thann a trois domaines d'acquisitions spécifiques : les Arts de la Vigne et de la Table, la formation professionnelle (emploi et formation permanente) ainsi que la Montagne (géographie, sports, culture).

3. Passage du bibliobus départemental

Les communes les plus éloignées de la ville-centre sont selon Michelin et Mappy à moins d'1/4 d'heure en voiture de Thann. Toutefois, sur les 12 communes (hors Thann) concernées, trois groupes se dégagent :

- **6 Communes dans lesquelles le bibliobus ne passera plus : Aspach-le-Bas, Aspach-le-Haut, Bitschwiller-les-Thann, Michelbach, Schweighouse, Willer-sur-Thur.**

Une communication spécifique sera mise en place afin d'informer les usagers de la suppression du passage du bibliobus (venue des bibliothécaires de la médiathèque lors des derniers passages, tracts d'information présentant la médiathèque et les différentes possibilités de transport en commun, etc.)

- **4 communes dans lesquelles le passage du bibliobus sera maintenu et renforcé** (1 passage par mois au lieu de tous les deux mois) et ce, en raison de critères précis :
 - selon un critère d'éloignement et de relief : **Bourbach-le-Bas, Bourbach-le-Haut, Rammersmatt**
 - selon le critère des publics particuliers : **Vieux-Thann** où les mères d'origine étrangère accompagnées de leurs enfants fréquentent assidûment le bibliobus, à la recherche d'ouvrages susceptibles d'aider à l'apprentissage du français.

- **2 communes dotées d'une bibliothèque de proximité et d'un dépôt**

• **Roderen :**

La bibliothèque communale de Roderen s'est modernisée et s'est installée dans de nouveaux locaux. Elle fonctionne en réseau informatique et documentaire avec la Médiathèque du Pays de Thann, et remplit toutes les conditions départementales applicables aux bibliothèques de proximité. De plus, elle obtient d'excellents résultats en terme de fréquentation. Cette bibliothèque continuera à être desservie par la médiathèque départementale comme à ce jour.

• **Leimbach :**

Toute autre est la situation de Leimbach. Le dépôt de livres consenti par la médiathèque départementale constitue la seule ressource du point lecture, situé dans un couloir et ne remplissant aucune des conditions départementales en justifiant la pérennisation. De plus, il fonctionne principalement pour les scolaires. 104 personnes du village fréquentent la Médiathèque du Pays de Thann, 12 le dépôt.

La Médiathèque du Pays de Thann prend le relais auprès de l'école en déposant 200 livres à l'intention des enfants. Un portage à domicile est envisagé pour 3 personnes qui ne peuvent pas se déplacer et qui bénéficiaient déjà de ce service de la part des bénévoles. La médiathèque départementale renforcera les collections "jeunesse" de la Médiathèque du Pays de Thann en tant que de besoin.

4. La desserte des publics petite enfance

- La médiathèque dispose d'un espace petite enfance conçu pour les tout-petits et comprenant un fonds de livres spécialisé (livres en tissu, carton, etc.). Une animatrice petite enfance, employée à 100 % a été spécialement recrutée pour gérer cet espace.
- Des partenariats ont été mis en place avec plusieurs structures d'accueil de la petite enfance du bassin de vie. Chacun de ces établissements bénéficie de conditions de prêt de documents spécifiques qui facilitent leurs emprunts collectifs : le Relais d'Assistantes Maternelles de la Communauté de Communes du Pays de Thann et le Multi-accueil de la Ville de Thann.
- Une convention de partenariat a été signée entre le Département et la Communauté de Communes du Pays de Thann autour des accueils en salle d'attente de consultation de nourrissons de Protection Maternelle et Infantile. Dans le cadre de ces accueils, une animatrice de la médiathèque intervient au Centre Médico-Social de Thann un après-midi par mois afin de sensibiliser les enfants au livre et d'amener les parents à découvrir comment le livre peut être proposé à leur enfant et favoriser ainsi les échanges. C'est l'occasion aussi de faire connaître la médiathèque et les services qu'elle propose dont le prêt et la consultation de documents.

5. La desserte des publics scolaires

- La médiathèque accueille l'ensemble des classes maternelles et élémentaires de la Communauté de Communes du Pays de Thann (soit une centaine de classes), en dehors des horaires d'ouverture au public. Le transport des classes extérieures à Thann est pris en charge par la Communauté de Communes. Des accueils libres supplémentaires peuvent être proposés et les enseignants bénéficient d'un abonnement école spécifique leur permettant d'emprunter un nombre de documents adapté.
- De plus, à chaque rentrée scolaire, la médiathèque met en place un dépôt de livres, adapté en fonction des effectifs et des niveaux, dans l'ensemble des écoles

maternelles et élémentaires de la Communauté de Communes. Ainsi 50 à 100 livres sont déposés chaque année dans les écoles.

6. La desserte des publics empêchés ou particuliers

Les personnes âgées :

- Un portage à domicile initié par le Service Solidarité de la Ville de Thann et effectué par une bénévole a lieu chaque mois mais mérite d'être relancé. Un nouveau recensement des personnes bénéficiaires intéressées sera établi et un appel à de nouveaux bénévoles sera lancé.
- Un renforcement du fonds de la médiathèque en littérature populaire allemande par un dépôt de la Médiathèque Départementale est envisagé afin de mieux adapter l'offre culturelle de l'établissement aux publics âgés notamment. Ces documents pourraient également faire l'objet d'un portage à domicile. La MD s'engage à déposer un fonds complémentaire de livres en allemand.
- Une réflexion est en cours dans le cadre d'un partenariat avec le Centre Local d'Information et de Coordination Gérontologique (CLIC) afin de mettre en place des modalités de desserte de documents (prêt et dépôt) à destination des publics résidant dans les maisons de retraite du bassin de vie. Un dépôt de livres à la maison de retraite de l'Hôpital de Thann existe déjà : un membre du personnel soignant vient régulièrement à la médiathèque chercher des livres pour les résidents.
- La médiathèque est prête à s'associer à des actions en direction des personnes âgées initiées par la Médiathèque Départementale dans le cadre du schéma gérontologique en cours d'élaboration.

Les personnes handicapées et hospitalisées :

- La médiathèque accueille tous les jeudis matin un groupe de 5 à 6 personnes du Centre thérapeutique de l'Hôpital de Jour de Thann (Annexe du Centre hospitalier de Rouffach). Ces patients, en difficulté psychologique, sont accompagnés par un ou deux infirmiers spécialisés en psychiatrie, qui organisent à l'occasion de cet accueil un groupe de parole par le biais de la consultation de documents. Un abonnement spécifique a été créé à leur intention.
- Chaque mardi après-midi, l'Institut Médico-Educatif de Thann vient emprunter des ouvrages à la médiathèque. De même, un groupe de personnes de l'Etablissement Saint-Joseph, qui s'occupe d'adultes handicapés vient deux fois par mois emprunter des documents. Un abonnement spécifique leur est destiné.
- La Médiathèque du Pays de Thann souhaite également développer un fonds spécifique à l'attention des publics malvoyants et déficients visuels. Un partenariat est envisagé entre la médiathèque et la bibliothèque sonore de Mulhouse notamment à travers le prêt et le dépôt de documents.
- L'ensemble de ces projets culturels partagés entre la médiathèque et les établissements de santé s'inscrivent dans le cadre de la convention pour le développement de la « Culture à l'hôpital » signée entre la Direction Régionale des Affaires Culturelles (DRAC) et l'Agence Régionale de l'Hospitalisation (ARH) qui soutiennent des projets culturels au sein des hôpitaux.

 **Personnes d'origine immigrée et de milieux sociaux défavorisés :**

- Chaque été des animations hors les murs sous forme de « bibliothèques de rue » sont organisées dans différents quartiers défavorisés dont notamment le Quartier Schuman à Thann pour aller à la rencontre du jeune public et lui proposer la consultation de livres et albums de la médiathèque en français et en langue étrangère.
- Un fonds spécifique de livres en langue étrangère à destination des enfants est d'ores et déjà à disposition du public. Toutefois, une réflexion est à mener pour développer et enrichir le fonds documentaire de la médiathèque afin de pouvoir mieux répondre aux besoins des publics d'origine immigrée. Il s'agit également d'étendre le fonds multimédia dans le domaine de l'apprentissage sur place de la langue française. D'autre part, des cours FLE (Français Langue Etrangère) pourraient être organisés dans le cadre d'un partenariat avec l'Université Populaire ou le Centre Socio-Culturel de la ville de Thann. Dans cette perspective, la médiathèque souhaite mener une action en faveur de la lutte contre l'illettrisme.

Projet d'action culturelle pour les années 2009-2011

La Médiathèque du Pays de Thann a pour mission de desservir l'ensemble de la population du Pays de Thann (soit environ 22 000 habitants). Pour attirer cette population, y compris celle qui serait jusqu'ici éloignée du monde de l'écrit et des bibliothèques, la médiathèque s'engage à élaborer en partenariat avec la Médiathèque départementale une nouvelle politique d'animation cohérente à l'attention des différents publics, pour les années 2009-2011, dans le but de promouvoir la lecture et la culture sous toutes ses formes, et afin de mettre en valeur l'ensemble des collections proposées. Toutes ces manifestations sont gratuites.

1) Poursuite et renforcement des actions déjà mises en place depuis l'ouverture et formalisées dans la convention « Médiathèque de Bassin de vie » en 2005 (actions détaillées dans le document d'évaluation triennale) :

Programme d'animation annuel habituel proposé par la médiathèque : expositions thématiques en moyenne 4 fois par an avec une exposition estivale sur un pays étranger, spectacles, concerts, contes, lectures et récitals de textes à haute voix, conférences sur des thèmes variés, rencontres avec des auteurs, projections de films documentaires, ateliers divers, etc.

Participation aux manifestations départementales en réseau, organisées par la Médiathèque Départementale, en particulier le Festival Haut-Rhinois de la nouvelle et « les Belles Etrangères ».

Animations et actions communes en partenariat avec la Médiathèque de Cernay et Environs (bassin de vie voisin), partenariat scellé par une convention en mars 2003. Une à deux fois par an, la Médiathèque du Pays de Thann continuera à délocaliser des animations dans la Bibliothèque Communale annexe de Roderen.

Actions en direction des publics scolaires (primaires, collèges notamment)

Actions en direction de la petite enfance

Ateliers d'arts plastiques

Actions en direction des personnes âgées en résidence

Exposition permanente d'artistes locaux

Actions en partenariat avec l'Ecole de musique

Initiations et formations à l'informatique et à Internet

Présentation régulière de documents : tables thématiques, listes de nouveautés, etc.

2) Nouvelles actions en direction de publics particuliers en projet pour les années 2009-2011

Personnes âgées à domicile :

la médiathèque souhaiterait toucher davantage les personnes âgées à domicile. Pour cela, l'équipe projette de :

- relancer le portage à domicile après nouvelle analyse de la demande
- réaliser des supports d'information et de communication spécifiques destinés aux personnes âgées
- étendre l'offre documentaire pour ce type de public

Objectif :

- faire venir à la médiathèque un public âgé qui n'est pas beaucoup représenté actuellement
- partenaires à trouver : service social de la ville, Club des Aînés, APA, etc.

Publics issus de milieux sociaux défavorisés

- Jeunesse :
 - Extension des bibliothèques de rue estivales à toute l'année en programmant des déplacements sur site réguliers (partenariat possible avec ATD Quart Monde)
 - Développement des actions en partenariat avec les enseignants : interventions dans les classes autour de la lecture, présentation d'un thème, d'un genre, des nouveautés, etc.
- Adultes :
 - relancer les visites de la médiathèque auprès de groupes de primo-arrivants du Centre socio-culturel, avec présentation ciblée de nos collections (acquisitions à faire en conséquence)

Objectifs :

- lutter contre l'illettrisme et l'exclusion
- aller à la rencontre de publics éloignés qui ne viendront pas spontanément et ouvrir la médiathèque au plus grand nombre

Publics handicapés

Un projet d'exposition artistique est en cours d'élaboration, en partenariat avec l'Institut Saint-Joseph de Thann qui s'occupe d'adultes handicapés mentaux. Il s'agit de mettre en valeur et faire connaître le travail individuel ou collectif, réalisé lors d'ateliers artistiques organisés dans cet établissement autour de la peinture, poterie, sculpture, mosaïque, patchwork, etc.

Objectifs :

- valoriser le savoir faire et la créativité de la personne handicapée,
- sensibiliser le grand public au monde des handicapés
- favoriser l'intégration sociale de la personne handicapée

Publics adolescents

Volonté de développer notre action culturelle en direction des adolescents, par le biais d'animations autour de la musique, du cinéma, du multimédia en général, des mangas, etc.

Objectifs :

- ouvrir la médiathèque aux ados qui la fréquentent assez peu
- leur faire découvrir la variété de nos collections et de nos supports

3) Actions culturelles envisagées sur des thématiques particulières

Energies renouvelables :

Compte tenu de la création de notre Fonds Energies, en partenariat avec le Pays Thur Doller et la Médiathèque de Cernay et Environs, notre médiathèque veillera dans les trois années à venir à :

- sa mise en valeur
- son actualisation régulière
- proposer des animations (conférences, ateliers, etc.)

Objectif : contribuer à l'information du grand public et des publics scolaires sur l'ensemble des problématiques liées aux énergies et notamment : économie et maîtrise de l'énergie, énergies renouvelables, enjeux climatiques, habitat et constructions écologiques, protection de l'environnement, etc.

Partenaires : Pays Thur Doller, Association Objectif Climat, ADEME, Centre Permanent d'Initiative à l'Environnement des Hautes-Vosges, etc.

Littérature adultes

La médiathèque souhaiterait mettre davantage en lumière son fonds de littérature pour adultes et organiser de manière plus régulière des rendez-vous littéraires envisagés sous différentes formes : apéritifs-lectures (suite au succès rencontré par le premier), découverte d'auteurs, d'éditeurs, de genres spécifiques, présentation de la rentrée littéraire ou d'une thématique, conférences, etc. Le Festival Haut-Rhinois de la nouvelle et les Belles Etrangères participent également à cette mise en valeur de la littérature adultes.

Objectif :

- valoriser nos collections
- faire (re)découvrir la littérature sous un angle plus convivial
- attiser la curiosité et donner envie de lire

Partenaires : libraires, conférenciers, enseignants, éditeurs, etc.

4) Actions de mise en valeur de la médiathèque et de ses collections

Journées portes ouvertes

Dans le prolongement de son 10^{ème} anniversaire et face au succès rencontré lors de la première édition, la médiathèque proposera désormais chaque année des journées portes ouvertes avec vente de documents destinés au pilon.

Objectifs :

- faire découvrir la médiathèque
- attirer de nouveaux publics
- offrir au public à un coût moindre des documents qui sinon partiraient au pilon
- récolter des fonds, reversés jusqu'à présent à une association humanitaire à vocation culturelle

Refonte du site internet

Projet de restructuration et de mise à jour de notre site internet.

Objectifs :

- épurer la présentation et faciliter l'accès aux informations essentielles
- faire connaître la médiathèque et ses collections en liaison avec Calice 68

Refonte du guide d'accueil

Projet de réactualisation de notre guide d'accueil.

Objectif :

- mieux informer les (nouveaux) abonnés sur les différents services proposés par la médiathèque

Réaménagement de la salle d'étude

Volonté de réaménager la salle d'étude pour en faire un espace de ressources à l'attention de tous les publics.

Il s'agit notamment :

- d'améliorer notre offre documentaire multimédia,
- optimiser l'accessibilité aux supports d'information et de documentation mis à disposition du public dans cette salle (comme par exemple mise en place de postes informatiques avec consultation d'encyclopédies en ligne, etc.)

5) Renforcement et développement des animations du secteur audio & vidéo

Discothèque

Poursuite et renforcement du partenariat avec l'Ecole de musique avec l'organisation de temps forts dédiés

Mise en place de cycles pédagogiques avec des ateliers thématiques autour de la découverte de la musique (instruments, genres musicaux, musiciens, auteurs et compositeurs, etc.)

Organisation régulière de concerts de musique

Dans le prolongement du réaménagement organisé en 2007, volonté de redonner au public la possibilité d'écoute musicale sur place par le biais de postes d'écoute mais aussi par l'installation d'un poste informatique permettant l'accès à des banques de données musicales et sites internet, avec possibilités éventuelles de téléchargement (musique libre)

Objectifs :

- intégrer l'univers musical dans les accueils scolaires autour d'un projet pédagogique élaboré en collaboration avec les enseignants
- mieux faire connaître la médiathèque et son fonds musique
- attirer de nouveaux publics
- améliorer l'accessibilité du fonds

Vidéotheque

Développer nos animations autour de la vidéo (projections, soirées thématiques, rencontres avec des professionnels du cinéma, etc.)

Souhait de réaménager l'espace vidéotheque actuellement scindé en deux et séparé par le fonds documentaire de livres adultes

Objectifs :

- faciliter le repérage des collections
- améliorer l'accessibilité aux documents

6) Renforcement et développement des animations autour du multimédia et de l'informatique

Projet à l'étude de proposer de nouvelles animations (ateliers, conférences, etc) en liaison avec les technologies actuelles (création de blogs, musique assistée par ordinateur, découverte d'univers virtuels, utilisation d'outils d'organisation et de planification, savoir protéger son ordinateur, découverte des logiciels libres, etc.)

Objectifs :

- combler les besoins exprimés par le public lors des formations déjà existantes
- faire découvrir au grand public de nouveaux outils pratiques et accessibles à tous
- contribuer à la formation en informatique du grand public

7) Renforcement du rôle intercommunal de la médiathèque

Délocalisation d'animations dans l'ensemble des communes de la CCPT du type concerts de musique, contes tout public, spectacles, etc.

Objectifs :

- attirer de nouveaux publics
- extérioriser nos animations
- faire mieux connaître la médiathèque dans les différentes communes de la CCPT autres que le bourg-centre

8) Actions de coopération avec la Bibliothèque de Bafia (Cameroun)

9) Charte de développement local (personnes âgées et éveil culture jeunesse)

en partenariat notamment avec le Conseil général et tous les acteurs socio-culturels sur le terrain.

Direction de la Culture et du Patrimoine
Service de la Médiathèque départementale

Médiathèque de bassin de vie du Pays de Thann : Rapport d'évaluation

Dans le cadre de son programme d'équipement du département en médiathèques à l'échelle de bassins de vie, (rapport 2003/II-704) le Département soutient la création et le fonctionnement de ces médiathèques, si elles se déclarent prêtes à un partenariat de lecture publique, formalisé dans une convention d'objectifs, renouvelable tous les 3 ans.

Le renouvellement de ce partenariat fait l'objet d'une nouvelle convention et est soumis au respect continu des conditions énoncées dans l'appel à projet pour bénéficier de l'aide départementale, du schéma de développement de la lecture publique et du projet d'action culturelle joints à la convention.

La médiathèque départementale est chargée de l'évaluation du dispositif mis en place. Le document ci-dessous doit permettre d'évaluer les résultats, à l'issue de la période des 3 dernières années, et de repérer les domaines d'intervention pouvant faire l'objet d'un nouveau projet pour les 3 années à venir, qui sera formalisé dans une nouvelle convention d'objectifs et de partenariat.

1. RESPECT DES CRITERES GENERAUX CORRESPONDANT A UNE MEDIATHEQUE DE BASSIN DE VIE

CRITERES	REQUIS PAR CONVENTION	CONSTATES
----------	--------------------------	-----------

Bâtiment

Tutelle	Communauté de communes	Communauté de communes du Pays de Thann
Implantation	Bourg centre du bassin de vie	Thann – située à moins d'1/4 d'heure (voiture) maxi des autres communes
Population	Plus de 10 000 habitants	23 000 habitants
Surface	0,07 m ² /hab = m ²	1 500 m ²
Mobilier	spécifique	Oui
Logiciel bibliothéconomique	Norme Z3950	Oui - Paprika
	Format MARC	Oui
	Recommandation 995	Oui

Personnel filière culturelle Fonction Publique Territoriale

Nombre total	5 personnes pour 10000 habitants	10 personnes au total
Cadre A	1	1 – bibliothécaire
Cadres B	2	2 – Assistant Qualifiés (actuellement)
Cadres C	2	7 – Adjoint du Patrimoine (dont 1 Adjoint Qualifié du Patrimoine)
Formation continue (nombre de formations suivies en 3 ans)		46 stages suivis par 10 personnes ces 3 dernières années

Collections 2007

Fonds initial	2 documents/habitant =	61 405 documents environ
Budget d'acquisition	2 euros/habitant =	2005 : 76 600 €
		2006 : 76 600 €
		2007 : 75 000 €
Documents 2007	Imprimés	48 540
	Audiovisuels	3 411
	Sonores	8 835
	Electroniques	619

Règles générales de fonctionnement

Ouverture hebdomadaire		23 heures d'ouverture par semaine
Nombre de jours		5 jours - du mardi au samedi
Jours d'ouverture obligatoires	Mercredi	Oui
	Samedi	Oui
Accès	Egal pour tout habitant du bassin de vie	3 types d'abonnements selon les documents empruntés (de 8 à 24 € par an)
	Libre	Accès libre et gratuit pour tous
	Gratuit jusqu'à 16 ans	Abonnement gratuit jusqu'à 16 ans

Accessibilité

- Parking du Bungert à côté de la médiathèque
- Nombreuses lignes de bus qui sillonnent le bassin de vie
- TER

2. ACTIVITE

Résultats activité de prêt

	Inscrits	emprunteurs	population de la Com/com %	Documents prêtés	Visiteurs (si comptage possible)
2005	4 762	4 422	20,70 %	210 199	
2006	4 653	4 249	20,23 %	208 850	
2007	4 478	4 269	19,86 %	207 338	6 000 passages par mois environ

Répartition des emprunteurs par origine

	Commune siège	%	Autres communes Communauté de communes	%	Hors com-com	%
2005	1 770	37,16	1 810	38	1 182	24,82
2006	1 635	35,13	1 652	35,50	1 366	29,35
2007	1 586	35,41	1 578	35,23	1 314	29,34

Desserte ou accueil de Publics particuliers

Types de publics	Type d'actions	Résultat (nombre de personnes concernées)
Publics scolaires	<ul style="list-style-type: none"> - Accueil de toutes les classes primaires (maternelles et élémentaires) de la Communauté de Communes du Pays de Thann, soit une centaine de classes au total, chaque mardi et chaque jeudi pendant toute l'année scolaire pour des visites de la médiathèque, présentation de nos collections et initiation à la recherche documentaire - Accueils libres supplémentaires également proposés - Transport pris en charge par la Communauté de Communes - Les enseignants peuvent bénéficier d'un abonnement école spécifique qui permet d'emprunter davantage de documents pour une durée plus longue - Dépôt d'une centaine de livres dans les écoles à chaque rentrée - Accueil régulier de collégiens à l'occasion de nos animations (expositions notamment) 	<ul style="list-style-type: none"> - 55 classes élémentaires soit 1 375 élèves - 35 classes maternelles soit 875 élèves <p>Augmentation du nombre d'abonnements jeunesse suite aux accueils de classes (souvent les enfants reviennent après avec leurs parents pour s'abonner à titre personnel)</p>
Petite enfance	<ul style="list-style-type: none"> - Espace petite enfance entièrement dédié aux tout-petits (3 mois – 3 ans) avec un mobilier adapté et des collections spécifiques (livres en mousse, tissu, carton, etc.) ainsi qu'une animatrice petite enfance <p>3 types de partenariats :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Relais Assistantes Maternelles : accueil des enfants et assistantes maternelles et animations diverses (une fois par mois) - Un abonnement spécifique existe pour les assistantes maternelles - Multi-accueil : accueil des enfants et éducatrices et animations diverses (une fois par mois) <p>Un abonnement spécifique a été créé pour les animatrices</p> <ul style="list-style-type: none"> - Protection Maternelle Infantile (détaillé dans les publics d'origine immigrée et milieux sociaux défavorisés) 	<p>1 200 documents à disposition dans la salle petite enfance.</p> <p>400 abonnés ont moins de 5 ans</p> <p>90 enfants accueillis par an accompagnés par leur assistante maternelle</p> <p>100 enfants accueillis par an accompagnés par leur éducatrice.</p>

Personnes handicapées et hospitalisées	<ul style="list-style-type: none"> - Chaque mardi après-midi, un groupe de <u>l'Institut Médico-Educatif</u> de Thann vient emprunter des documents avec un abonnement réservé. - Tous les jeudis matin, un groupe de personnes en difficulté psychologique, du <u>Centre thérapeutique de l'Hôpital de Jour de Thann</u>, viennent assister à un groupe de parole, autour de la consultation de documents. Un abonnement spécifique a également été créé à leur intention. 	<p>Soit 2 groupes de 10 personnes au total</p> <p>Environ 10 personnes accompagnées par un ou deux infirmiers spécialisés en psychiatrie</p>
<p>Personnes âgées</p> <ul style="list-style-type: none"> - placées en institutions - à domicile 	<ul style="list-style-type: none"> - en institutions : Partenariat avec les Etablissements d'Hébergement de Personnes Agées Dépendantes (EHPAD) : accueil régulier de groupes de personnes âgées pendant nos horaires d'ouverture lors d'animations spécifiques (expositions, spectacles) ou pour le choix et l'emprunt de documents. Un abonnement spécifique leur est réservé 	<p>Souvent de petits groupes (5 + les accompagnateurs) avec toujours les mêmes personnes. Sur 5 EHPAD concernés, 4 structures ont souscrit un abonnement</p>
Personnes d'origine immigrée et de milieux sociaux défavorisés	<ul style="list-style-type: none"> - Notre animatrice petite enfance se rend chaque mois en salle d'attente de l'accueil Protection Maternelle Infantile pour présenter des documents et initier les enfants au livre et à la lecture - Des Bibliothèques de rue sont organisées chaque été dans des quartiers défavorisés (Schuman, Vergers et Pasteur à Thann) - En 2005 et 2006, la médiathèque a accueilli de nombreux groupes de primo-arrivants, en situation d'apprentissage de la langue française, du <u>Centre Socio-Culturel</u> de Thann. Ces accueils consistaient en des visites de l'établissement avec découverte des expositions en cours. Un abonnement leur est réservé. 	<p>Environ 120 enfants rencontrés par an, accompagnés par leurs parents.</p> <p>Environ 60 enfants par été assistent à ces séances.</p> <p>4 groupes de 15 personnes environ chacun ont ainsi été accueillis : 2 groupes alphabétisation, 1 groupe socialisation et 1 groupe Français Langue Etrangère. Chaque groupe a été accueilli une fois par trimestre.</p>
Personnes en difficulté sociale	Abonnements demi-tarifs pour étudiants, demandeurs d'emploi et RMIstes	

Actions régulières de mise en valeur des collections et de la médiathèque

Type	périodicité	Public ciblé	résultat
Présentation de documents et diffusion sonore	Mise en présentation régulière des nouveautés, des coups de cœur, présentations saisonnières ou thématiques grâce à l'aménagement de nouveaux présentoirs sans oublier la diffusion de musique au RDC de la médiathèque	Tous publics	Augmentation du nombre d'emprunts sur ces documents précisément.
Elaboration de listes de nouveautés	Les usagers sont régulièrement informés des nouvelles acquisitions mensuelles effectuées dans chaque secteur	Tous publics	Forte demande et attente du public, habitué à se référer à ces listes. Aide pour le choix et la sélection de leurs emprunts. Prise de conscience de l'actualisation permanente du fonds. Pour information complémentaire, 9 000 acquisitions de documents sont réalisées par an.
Elaboration de listes bibliographiques et plaquettes thématiques	Ex : Fonds Energies renouvelables, romans policiers, rentrée littéraire, etc.	Tous publics, enseignants et jeunesse	
Guide d'accueil et site internet	Outil d'information et de découverte de la médiathèque. Mise en valeur de notre activité et de nos services. Possibilité de consulter notre catalogue en ligne. (Fonds également accessible grâce à Calice 68)	Tous publics	Environ 627 connexions à notre site Internet par mois.
Présentation et décoration thématique de la vitrine extérieure	Changement environ tous les 2 mois, en fonction de nos animations, des saisons, de l'actualité, etc.	Usagers mais aussi public extérieur qui ne fréquente pas encore la médiathèque. Vitrine d'appel et de découverte. Donne un aperçu de notre activité, ouvert sur l'extérieur.	

Mise en ambiance et décoration régulières de nos espaces	Dans les différents secteurs, contribue à donner une ambiance chaleureuse et accueillante.	Tous publics	
Réaménagement de nos différents espaces	Afin d'étendre et aérer le fonds et pour permettre une présentation optimale des collections et une meilleure accessibilité aux documents pour le public, de nombreux réaménagements ont été réalisés : espace périodique, secteur jeunesse, espace BD adultes, secteur adultes, discothèque et dernièrement en 2008 l'espace multimédia	Tous publics	Très apprécié par les usagers qui en témoignent régulièrement
Fonds Energies Renouvelables	Dans le cadre d'un partenariat avec le Pays Thur-Doller et la Médiathèque de Cernay et Environs, un accent tout particulier a été mis sur le développement d'un fonds spécialisé sur les énergies : acquisitions régulières, présentation et signalisation permanente du fonds, catalogue des documents, etc.	Tous publics	
Expositions temporaires : nombre, thématique, impact	5 expositions par an en moyenne d'une durée de 2 mois environ chacune sur des thèmes très divers (ex : les animaux dans la bande dessinée, l'Islande, les batiks, les énergies renouvelables, les contes et légendes, etc.) qui sont autant d'occasions de faire découvrir nos collections	Tous publics	Nombreuses visites tous publics ou par groupes ciblés. Ex pour mémoire : exposition de Noël 2007 intitulée « Contes et légendes du Royaume de Féerie » a accueilli : - 1 100 visiteurs environ (estimation basse) pendant les horaires d'ouverture - 601 visiteurs exactement hors ouverture (pendant les permanences) - 13 classes primaires soit 305 élèves - 2 classes du collège Faesch soit

			<p>40 élèves</p> <ul style="list-style-type: none"> - 2 EHPAD soit 12 personnes âgées - 1 animation tout public soit 30 personnes - plusieurs foyers d'handicapés sont également venus voir l'expo. Soit un total de 2 088 visiteurs au minimum pour l'expo.
Journée Portes-Ouvertes et Marché aux livres	A l'occasion de son dixième anniversaire en 2008, l'équipe de la médiathèque a organisé un week-end portes ouvertes et un grand marché aux livres, dont les fonds récoltés vont être reversés à une association humanitaire à vocation culturelle.	Tous publics	<p>Le public est venu nombreux à ce week-end festif pendant lequel :</p> <ul style="list-style-type: none"> - 3 759 livres ont été vendus - 2 850 € ont été récoltés et attribués à l'IRCOD dans le cadre du partenariat qui unit la ville de Thann et la Com Com du Pays de Thann à Bafia (Cameroun).
Fête du Livre du Parc de Wesserling	A chaque rentrée, l'équipe du secteur jeunesse de la médiathèque participe à cette fête du livre, organisée dans la vallée, en présentant nos collections et en faisant connaître la médiathèque	Public jeunesse	50 personnes environ visitent notre stand à chaque fête du livre

Actions de formation/information du public

type	périodicité	Type de public	Résultats
Utilisation d'Internet	Initiations à Internet, messagerie, recherche documentaire, création de sites, proposées chaque semaine par notre animateur multimédia	Tout public adulte	

Utilisation de l'informatique	Initiations et formations à l'utilisation de différents logiciels (tableurs, bureautique, retouche photos, etc.). Chaque semaine également.	Tout public adulte	Une cinquantaine d'initiation/formation par an sur l'ensemble des thèmes proposés.
Découverte du fonds jeunesse et aperçu de l'actualité de la littérature jeunesse	Ponctuel ou sur demande	Enseignants et conseiller pédagogique	3 séances avec 15 enseignants à chaque fois.

Action culturelle public adulte (ajouter autant de lignes que nécessaire)

Actions en réseau	Partenaire(s) le cas échéant	Personnes touchées (sur 3 ans), impact sur emprunts et inscriptions... ?
Exposition permanente d'artistes locaux	Partenariat établi avec le Club Thannois des Arts. L'objectif est de faire découvrir et connaître le travail d'artistes locaux et contemporains.	Tous les usagers et visiteurs de la médiathèque
Fête de la musique	Partenariat étroit avec l'Ecole de musique de Thann – Auditions et rencontres musicales mensuelles et concerts réguliers ont été programmés durant ces trois dernières années.	50 personnes en moyenne à chaque concert
Mois du film documentaire	En partenariat avec le Relais Culturel de Thann et l'association Images en bibliothèques, projections films et rencontres avec des réalisateurs notamment à l'occasion du Mois du Film documentaire ou de la Quinzaine de la vidéo.	
Festival de la nouvelle	Médiathèque Départementale – Rencontres et lectures à haute voix.	10 à 15 personnes en moyenne par séance
Belles étrangères	Médiathèque Départementale – Rencontres, lectures à haute voix, concert de musique.	Idem. Plus grande affluence lors de l'édition 2007, grâce à la programmation d'un concert de musique libanaise au restaurant Le Mézé.

Expressions contemporaines	Ville de Thann – Exposition biennale d’art contemporain et rencontre avec des artistes contemporains.	
----------------------------	---	--

Autres actions culturelles en direction des adultes

Contes	La médiathèque organise régulièrement des contes pour adultes, notamment dans le cadre de son partenariat avec la bibliothèque communale de Roderen	Environ 60 personnes présentes à chaque séance.
Conférences	Des conférences sont aussi régulièrement organisées ponctuellement ou dans le cadre d’expositions sur des thèmes tels que : - la petite enfance - la bande dessinée - la littérature - les pays étrangers - les énergies renouvelables	30 à 60 personnes selon les séances.
Manifestations littéraires	Lectures à haute voix, apéritifs lectures, récitals, etc.	
Rencontres	Rencontres avec des auteurs notamment grâce au Festival de la Nouvelle et aux Belles étrangères ou bien dans le cadre de nos expositions thématiques.	
Spectacles	Des spectacles pour adultes sont également proposés.	
Concert de musique	Concert de jazz de Noël ou dans le cadre d’expositions thématiques.	
Expositions en partenariat avec la Médiathèque de Cernay et Environs	Une fois par an, les deux médiathèques organisent une exposition et des animations sur un thème commun (ex : les liens intergénérationnels, La Fontaine, Jules Verne, etc.)	

Action culturelle jeunesse (ajouter autant de lignes que nécessaire) : type d'action entreprise, public touché, impact qualitatif...

<p>Petite enfance</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Mois de la petite enfance chaque année, baptisé « Petits à Petons », destiné aux tout-petits. Programmation d'expositions, spectacles, animations diverses pour les 3 mois / 3 ans. - « Histoires et comptines » rendez-vous mensuel pour les 2/4 ans proposé par notre animatrice petite enfance. - Ateliers « Brico d'lire » chaque premier mercredi du mois, pour les enfants de 3 à 7 ans. 	
<p>Expositions et spectacles jeunesse</p>	<p>Chaque année des expositions et spectacles sont organisés pour les plus de 5 ans (marionnettes, théâtres d'ombres, etc.)</p>	<p>60 à 80 personnes à chaque séance.</p>
<p>Ecoles /collèges/Lycées</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Lors des accueils de toutes les classes primaires de la Communauté de Communes, l'équipe du secteur jeunesse organise des animations autour d'auteurs, de genres ou de thèmes liés à la littérature jeunesse - La Médiathèque du Pays de Thann a créé un partenariat avec le Collège Faesch et organise chaque année des animations pour les collégiens comme par exemple : <ul style="list-style-type: none"> • le printemps des poètes (brigades d'intervention poétique, spectacles de poésie en musique, etc.) • les énergies renouvelables (ateliers découverte), etc. - Actions partenariales menées également avec le Lycée Pointet de Thann, notamment autour de Jules Verne. 	

Noël au Pays de Thann	Partenaire : Ville de Thann – Animations dans le cadre du marché de Noël (exposition, spectacles, ateliers brico & déco, contes, etc.)	
Semaine du goût	Organisation d'ateliers découverte et dégustation à l'attention des classes de la Communauté de Communes.	
Ateliers d'arts plastiques	Pendant chaque vacances scolaires d'hiver ou de printemps, l'équipe du secteur jeunesse a organisé durant ces trois dernières années, des ateliers de fabrication de papier artisanal, papier marbré, recyclé, réalisation de fresques, etc.	12 à 15 enfants environ par atelier
Grand Jeu-concours estival	Chaque été et en fonction du thème choisi pour l'exposition thématique adulte, le secteur jeunesse organise un grand-jeu concours avec remise de prix finale à l'attention des enfants de 7 à 14 ans sur des thèmes comme l'Afrique, l'Islande. L'objectif de ce jeu est entre autres l'apprentissage ludique de la recherche bibliographique et documentaire. En 2008, à l'occasion des 10 ans de la médiathèque, c'est un jeu de pistes qui a été proposé aux enfants.	Nbre de participants : - en 2006 : 94 - en 2007 : 85 - en 2008 : 60

Action culturelle publics particuliers

Personnes âgées	Partenariat avec le CLIC et les EHPAD : - D'avril à octobre 2006 : à l'occasion d'un « chemin des contes », une conteuse s'est rendue dans l'ensemble des maisons de retraite de la Vallée pour présenter un spectacle en français et en alsacien autour des légendes du Pays de Thann. En octobre, le chemin des contes s'est clôturé à la médiathèque lors d'un	5 maisons de retraite concernées et 300 personnes âgées ont assisté aux 10 séances de spectacle organisées
-----------------	--	--

	<p>spectacle intergénérationnel.</p> <p>- En 2008, le chemin des contes a fait place à un « chemin en chansons » orchestré par des chanteurs comédiens qui ont interprété à nouveau dans tous les établissements d'hébergement de personnes âgées dépendantes, un spectacle sur les chansons de notre enfance.</p>	<p>Encore en cours de programmation...</p>
<p>Personnes d'origine immigrée</p>	<p>- mise en place en 2006 d'un partenariat avec le Centre Socio-Culturel de Thann et accueil chaque mois de groupes en cours d'alphabétisation ou FLE (projections de films, expositions, groupes de paroles autour de l'actualité, etc.). Objectifs principaux de ces actions : lutter contre l'illettrisme et l'exclusion.</p>	

Partenariats établis (décrire brièvement les actions menées)

Rappel de l'ensemble des partenaires :

- Structures sociales et médico-sociales
 - Relais Assistantes Maternelles
 - Multi-accueil de la ville de Thann
 - Protection Maternelle Infantile
 - Etablissements d'Hébergement des Personnes Âgées Dépendantes (EHPAD)
 - Centre Local d'Information et de Coordination Gérontologique (CLIC)
 - Centre Socio-Culturel de Thann

- Structures culturelles et éducatives
 - Ecoles primaires du Pays de Thann
 - Collège Faesch
 - Relais Culturel de Thann
 - Médiathèque de Cernay et Environs
 - Médiathèque Départementale
 - Bibliothèque Communale de Roderen
 - Ecole de musique de Thann
 - Club Thannois des Arts

- Autres (préciser)
 - Ville de Thann
 - Pays Thur Doller

(Description succincte des actions réalisées hors action culturelle et non-décrites jusqu'à maintenant)

Synthèse :

Par rapport aux objectifs énoncés dans la convention triennale de 2005, quels sont ceux que vous avez atteints entièrement ou partiellement ?

1) Accueil du public et schéma de desserte

En matière d'accueil et de desserte, la plupart des engagements, pris depuis l'ouverture de l'établissement et exprimés dans le schéma de 2005 ont été respectés.

Abonnements :

Gratuité de l'accès à la médiathèque et de la consultation sur place, gratuité de l'abonnement jusqu'à 16 ans. Plus récemment en janvier 2008, dans un souci d'harmoniser notre grille tarifaire avec celle de la Médiathèque de Cernay et environs et dans l'intérêt de nos usagers, nous avons baissé nos tarifs d'abonnement multimédia de 6 €.

Accueil des différents publics :

- petite enfance : espace dédié aux 3 mois-3 ans animé par une personne à plein temps, accueils du Relais Assistantes Maternelles et du Multi-Accueil, accueils en salle d'attente de consultation de nourrissons du service de Protection Maternelle Infantile du Conseil Général.
- publics scolaires : l'ensemble des classes du bassin de vie (soit une centaine) bénéficie chaque année d'un dépôt de livres et d'un accueil à la médiathèque (transport pris en charge par la Communauté de Communes).
- personnes âgées : des groupes de personnes âgées résidant en EHPAD viennent régulièrement à la médiathèque, pour emprunter des documents ou assister à des animations. En revanche, malgré une enquête menée par le service solidarité de la Ville de Thann et faute de demandes, le portage de livres à domicile n'a pu être relancé. Du coup, la médiathèque n'a finalement pas jugé nécessaire de renforcer son fonds en littérature populaire allemande, compte tenu du peu de prêts effectués dans ce domaine.
- personnes handicapées et hospitalisées : accueils réguliers de groupes de personnes en difficulté psychologique, d'adultes et d'enfants handicapés issus de plusieurs établissements de la ville. La mise en place d'un fonds spécifique à l'attention des publics malvoyants et déficients visuels n'a pu être réalisée. Le partenariat envisagé avec la Bibliothèque sonore de Mulhouse n'a pas abouti et les crédits d'acquisition ont pour l'instant été attribués à d'autres priorités. Il n'est pas exclu que ce projet ne puisse être relancé dans les années qui viennent.
- personnes d'origine immigrée et de milieux sociaux défavorisés : les bib de rue dans les quartiers défavorisés continuent depuis l'ouverture. Grâce à un partenariat avec le Centre socio-culturel, des groupes de personnes primo-arrivantes en situation d'apprentissage de la langue française ont été accueillis à plusieurs reprises.

L'ensemble de ces publics bénéficie d'abonnements privilégiés.

2) Action culturelle

Depuis son ouverture en 1998, la Médiathèque du Pays de Thann a mis un point d'honneur à toucher le plus large public à travers son action culturelle. Afin de mener à bien ces actions, la médiathèque s'est appuyée sur des partenariats forts inscrits dans le long terme.

Ainsi, pour les publics suivants, les objectifs ont été entièrement atteints :

En direction des publics scolaires :

- les accueils de classes maternelles et élémentaires
- les actions menées en partenariat avec le Collège Faesch

En direction de la petite enfance :

- Relais Assistantes Maternelles
- Multi-Accueil (passé sous la direction de la CCPT en 2008)
- PMI

Le cas échéant, quels sont ceux auxquels vous avez renoncé et pour quelles raisons ?

- le projet de récupération d'un fonds d'alsatiques appartenant à la Société d'Histoire des Amis de Thann, pour lequel une convention a été signée en 2001, n'a pour l'instant pas abouti. Ce projet est en effet très coûteux à mettre en place pour notre collectivité. Il n'a pour l'instant pas encore été retenu parmi nos priorités budgétaires.

- portage de livres à domicile : initié à l'ouverture de la médiathèque en partenariat avec le service solidarité de la Ville de Thann, ce portage a été peu à peu abandonné faute de demande

- renforcement du fonds en littérature populaire allemande. Nous possédons déjà un fonds qui sort très peu. Alors nous avons finalement décidé de mettre en avant d'autres domaines documentaires comme par exemple les énergies renouvelables ou la poésie.

Pouvez-vous en quelques lignes résumer les points forts de l'activité de votre médiathèque pendant ces 3 dernières années ?

Les personnes âgées :

L'un des points forts de notre activité durant ces 3 dernières années a été incontestablement l'action que nous avons menée en direction des personnes âgées. Ce succès a été rendu possible également grâce à un partenariat fort avec le Centre Local d'Information et de Coordination Gériatrique et les Maisons de retraite de la Vallée de la Thur.

A cette occasion, nous avons passé des moments précieux et inoubliables, qui vont bien au-delà de la simple animation culturelle. Ces instants étaient particulièrement riches d'émotion et de chaleur humaine. Ceci n'a pu que nous encourager à poursuivre cette belle aventure en 2008 avec un Chemin en chansons qui se déroule actuellement dans les mêmes établissements. A nouveau une séance intergénérationnelle est prévue en janvier 2009.

Les Journées Portes ouvertes :

A l'occasion du 10^{ème} anniversaire de la médiathèque, nous avons organisé un week-end portes ouvertes les 31 mai et 1^{er} juin 2008. Lors de ce moment festif, une vente de livres pour adultes et enfants et différentes animations en extérieur ont été proposées au public, venu très nombreux à cette manifestation. 3 759 livres ont été vendus et 2 850 € ont été récoltés et attribués à l'IRCOD dans le cadre du partenariat qui unit la ville de Thann et la Communauté de Communes du Pays de Thann à Bafia (Cameroun).

Expositions permanentes d'artistes locaux :

Bien que non exprimé dans la convention de 2005, cet objectif a pu être réalisé grâce à un partenariat avec le Club Thannois des Arts. Tous les trimestres, des dessins, peintures, sculptures sont exposés au RDC et au premier étage de la médiathèque. Cela donne une dimension plus artistique à nos locaux et permet de mieux faire connaître au public qui fréquente notre établissement les artistes exposants.